

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Lutte contre l'homophobie
LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE
SE RÉJOUIT DE LA PUBLICATION DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE

Montréal, le 17 décembre 2009 – La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse accueille très favorablement la publication de la *Politique québécoise de lutte contre l'homophobie* qui reflète les consensus qui se sont dégagés lors des travaux qu'elle a menés sur le sujet.

« *Cette politique gouvernementale reprend les grandes orientations et les choix stratégiques identifiés dans le rapport de consultation du Groupe de travail mixte contre l'homophobie et les recommandations de la Commission* », a rappelé aujourd'hui, le vice-président de la Commission, monsieur Marc-André Dowd.

« *Comme le précise le document de la ministre de la Justice, madame Kathleen Weil, cette politique constitue l'une des pièces maîtresses d'une stratégie plus large devant mener à la reconnaissance pleine et entière des personnes de minorités sexuelles. La politique constitue un excellent cadre de référence, mais c'est le plan d'action qui permettra aux personnes LGBT (lesbiennes, gaies, personnes bisexuelles, transsexuelles et transgenres) d'atteindre une véritable égalité sociale* », a-t-il ajouté.

Au mois de mai dernier, la Commission a publié son *Bilan sur le suivi des recommandations du rapport de consultation du Groupe de travail mixte contre l'homophobie : de l'égalité juridique à l'égalité sociale – Vers une stratégie nationale de lutte contre l'homophobie*, recensant les initiatives mises de l'avant par divers ministères et organismes publics à qui des recommandations étaient adressées dans le rapport du Groupe de travail mixte publié en mars 2007.

Le bilan a permis de constater certains progrès et de mesurer les efforts qui doivent être consentis pour mettre fin à la discrimination dont sont encore victimes les personnes de minorités sexuelles, que ce soit à l'école, au travail, dans la famille ou dans d'autres secteurs d'activités tels la santé, les services sociaux, le sport et les loisirs.

Ce bilan constitue un outil précieux pour les membres du comité interministériel qui aura le mandat d'élaborer le futur plan d'action. Plusieurs ministères sont interpellés et les membres du comité devront non seulement veiller à la coordination des actions gouvernementales, mais aussi assurer leur cohérence pour que le Québec continue de jouer un rôle de leader dans la lutte contre l'homophobie.

– 30 –

Source

Patricia Poirier
514 873-5146 ou 1 800 361-6477, poste 358
patricia.poirier@cdpdj.qc.ca